PROGRAMME DE FORMATION

DE JEPS Perfectionnement Sportif
Mention Sports Equestres

MDME Formation
10 boulevard des micocouliers
83 310 Grimaud
06 24 71 01 78
mdme@demelemester.com

DESCRIPTIF DE l'ORGANISME

MDME Formation :

SARL Marceau Demelemester Management Equestre
Directeur de l'organisme de formation : *Demelemester Marceau*
Adresse : *10 boulevard des micocouliers 83 310 Grimaud*
Mail : *mdme@demelemester.com*
GSM : *06 24 71 01 78*

Lieu de déroulement de la formation : MDME Stable, chemin mignonne, 83 310 *Grimaud*

Marceau Demelemester	DES JEPS équitation Licence Pro Management des établissements équestres Cavalier enseignant en CSO et Dressage	Responsable de formation - Pratique équestre (UC 4) - Théorie sur la technique équestre (UC 3) - Pédagogie (UC 3) - Méthodologie du projet de perfectionnement / entraînement (UC 1 et 2) - Encadrement des activités (les publics, l'enseignement, les activités) (UC 3 et 4) - Organisation de compétition (UC 1 et 2) - Conduite d'action de formation (UC 3)	06 24 71 01 78 marceau@mdme.fr
Yann Gaymard	BEES 2 Licence gestion et management des établissements équestres Cavalier enseignant	- Pratique équestre (UC 4) - Théorie sur la technique équestre (UC 3) - Pédagogie (UC 3) - Encadrement des activités (les publics, l'enseignement, les activités) (UC 3 et 4)	0688557180 Gt.competition@hotmail.fr
Margot Genolier	BP JEPS DE JEPS CSO Licence Langues Etrangères Appliquées (anglais et espagnol) Cavalière enseignante	- Pratique équestre (UC 4) - Théorie sur la technique équestre (UC 3) - Théorie (Anatomie, sciences humaines) (UC 3 et 4) - Pédagogie (UC 3) - Méthodologie du projet de perfectionnement / entraînement (UC 1 et 2) - Encadrement des activités (les publics, l'enseignement, les activités) (UC 3 et 4)	0634688151 margot@mdme.fr
Eléonore Petton	BP JEPS DE JEPS CSO Cavalière enseignante	- Théorie sur la technique équestre (UC 3) - Théorie (Anatomie, sciences humaines) (UC 3 et 4) - Pédagogie (UC 3) - Hippologie/soins aux chevaux (UC 3) - Encadrement des activités (les publics, l'enseignement, les activités) (UC 3 et 4)	0614266179 eleonore@mdme.fr
Caroline Mansuy	Docteur vétérinaire	- Hippologie/soins aux chevaux (UC 3)	Caroline.mansuy@icloud.com
Jean-Eric D'Andreas	Professeur de maréchalerie Dentiste équin	- Hippologie/soins aux chevaux (UC 3)	0680628990
Charline Diot	BP JEPS Physiothérapeute équin	- Hippologie/soins aux chevaux (UC 3)	0665744864 charlinediot25@gmail.com

Morgan Biancone	Coach sportif DE Sophrologue	- Théorie (Anatomie, sciences humaines) (UC 3 et 4) - Encadrement des activités (les publics, l'enseignement, les activités) (UC 3 et 4)	Bruncdric@gmail.com
Michael Renard	BEES 2 Cavalier professionnel de Dressage Juge Dressage International 3*	- Pratique équestre (UC 4) - Théorie sur la technique équestre (UC 3) - Pédagogie (UC 3) - Méthodologie du projet de perfectionnement / entraînement (UC 1 et 2) - Encadrement des activités (les publics, l'enseignement, les activités) (UC 3 et 4)	0669743131 Mickael.renard@hotmail.fr
Maelle Martin	DESJEPS membre de l'équipe de France de CSO	- Pratique équestre (UC 4) - Méthodologie du projet de perfectionnement / entraînement (UC 1 et 2)	
Alexandre Ayache	BPJEPS membre de l'équipe de France de Dressage	- Pratique équestre (UC 4) - Méthodologie du projet de perfectionnement / entraînement (UC 1 et 2)	

Ruban pédagogique :

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre	
1	D	1	M	1	V	1	D	1	M	1	S	1	S	1	M	1	J	1	D	1	M	1	V	1	L	1	M
2	L	2	M	2	S	2	L	2	J	2	D	2	D	2	M	2	V	2	L	2	M	2	S	2	M	2	J
3	M	3	J	3	D	3	M	3	V	3	L	3	L	3	J	3	S	3	M	3	J	3	D	3	M	3	V
4	M	4	V	4	L	4	M	4	S	4	M	4	M	4	V	4	D	4	M	4	V	4	L	4	J	4	S
5	EPMSP	5	S	5	M	5	J	5	D	5	M	5	M	5	S	5	L	5	J	5	S	5	M	5	V	5	D
6	V	6	D	6	M	6	V	6	L	6	J	6	J	6	D	6	M	6	V	6	D	6	M	6	S	6	L
7	S	7	L	7	J	7	S	7	M	7	V	7	V	7	L	7	M	7	S	7	L	7	J	7	D	7	M
8	D	8	M	8	V	8	D	8	M	8	S	8	S	8	M	8	J	8	D	8	M	8	V	8	L	8	M
9	L	9	M	9	S	9	L	9	J	9	D	9	D	9	M	9	V	9	L	9	M	9	S	9	M	9	J
10	M	10	J	10	D	10	M	10	V	10	L	10	L	10	J	10	S	10	M	10	J	10	D	10	M	10	V
11	M	11	V	11	L	11	M	11	S	11	M	11	M	11	V	11	D	11	M	11	V	11	L	11	J	11	S
12	J	12	S	12	M	12	J	12	D	12	M	12	M	12	S	12	L	12	J	12	S	12	M	12	V	12	D
13	V	13	D	13	M	13	V	13	L	13	J	13	J	13	D	13	M	13	V	13	D	13	M	13	S	13	L
14	S	14	L	14	J	14	S	14	M	14	V	14	V	14	L	14	M	14	S	14	L	14	J	14	D	14	M
15	D	15	M	15	V	15	D	15	M	15	S	15	S	15	M	15	J	15	D	15	M	15	V	15	L	15	M
16	L	16	M	16	S	16	L	16	J	16	D	16	D	16	M	16	V	16	UC 4	16	M	16	S	16	M	16	J
17	M	17	J	17	D	17	M	17	V	17	L	17	L	17	J	17	S	17	M	17	J	17	D	17	M	17	V
18	M	18	V	18	L	18	M	18	S	18	M	18	M	18	V	18	D	18	M	18	V	18	L	18	J	18	S
19	J	19	S	19	M	19	J	19	D	19	M	19	M	19	S	19	L	19	J	19	S	19	M	19	V	19	D
20	V	20	D	20	M	20	V	20	L	20	J	20	J	20	D	20	M	20	V	20	D	20	M	20	S	20	L
21	S	21	L	21	J	21	S	21	M	21	V	21	V	21	L	21	M	21	S	21	L	21	J	21	D	21	M
22	D	22	M	22	V	22	D	22	M	22	S	22	S	22	M	22	J	22	D	22	M	22	V	22	L	22	M
23	L	23	M	23	S	23	L	23	J	23	D	23	D	23	M	23	V	23	UC 3 B	23	M	23	S	23	M	23	J
24	M	24	J	24	D	24	M	24	V	24	L	24	L	24	J	24	S	24	M	24	J	24	D	24	M	24	V
25	M	25	V	25	L	25	M	25	S	25	M	25	M	25	V	25	D	25	M	25	V	25	L	25	J	25	S
26	J	26	S	26	M	26	J	26	D	26	M	26	M	26	S	26	L	26	J	26	S	26	M	26	V	26	D
27	V	27	D	27	M	27	V	27	L	27	J	27	J	27	D	27	M	27	V	27	D	27	M	27	S	27	L
28	S	28	L	28	J	28	S	28	M	28	V	28	V	28	UC 3 A	28	M	28	S	28	L	28	J	28	D	28	M
29	D	29	M	29	V	29	D	29	M			29	S	29	M	29	J	29	D	29	M	29	V	29	UC 1 2	29	M
30	L	30	M	30	S	30	L	30	J			30	D	30	M	30	V	30	L	30	M	30	S	30	M	30	UC 3 4 R
		31	J			31	M	31	V			31	L			31	S			31	J	31	D			31	UC 1 2 R

Vacances
Entreprise
Formation

	H	Jours
Entrepise	600	87
Formation	800	115

Organisation de la formation

Semaine type :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h à 10h30	Pratique équestre	Pratique équestre	Pratique équestre	Pratique Equestre	Pratique équestre	Libre	Libre
11h à 12h30	Cours théorique	Cours théorique	Cours théorique	Cours théorique	Cours théorique		
12h30 à 13h30	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas		
13h30 à 15h30	Pédagogie	Pédagogie	Pédagogie	Pédagogie	Pédagogie		
15h30 à 17h	Pratique éq ou péda	Pratique éq ou péda	Pratique éq ou péda	Pratique éq ou péda	Pratique éq ou péda		

<u>Les volumes horaires</u>

Total des volumes horaires (1 400 Heures)

- ✓ **OF = 800 Heures dont**

- Pratique équestre (UC 4)	=	200 h
- Théorie sur la technique équestre (UC 3)	=	65 h
- Théorie (Anatomie, sciences humaines) (UC 3 et 4)	=	40 h
- Pédagogie (UC 3)	=	200 h
- Hippologie/soins aux chevaux (UC 3)	=	50 h
- Histoire de l'équitation (UC 3)	=	5h
- Méthodologie du projet de perfectionnement / entraînement (UC 1 et 2)	=	100h
- Encadrement des activités (les publics, l'enseignement, les activités) (UC 3 et 4)	=	100h
- Organisation de compétition (UC 1 et 2)	=	20h
- Conduite d'action de formation (UC 3)	=	20h

UC 1: 65 h **UC 2: 55 h** **UC 3: 400 h** **UC 4: 280**

- ✓ **En Entreprise = 600 Heures dont**

- Conception de séances et de plan d'entrainement (UC 1 et 2)	=	80h
- Entrainement/perfectionnement (UC 3)	=	240h
- Suivi en compétition (UC 3)	=	80h
- Pratique équestre (UC 4)	=	100h
- Enseignement tous niveaux (UC 3)	=	100h

UC 1 : 30 h **UC 2 : 50 h** **UC 3 : 420 h** **UC 4 : 100**

La formation sera divisée en trois modules en organisme :

- module 1 : septembre à novembre
- module 2 : les regroupements de décembre et avril
- module 3 : les regroupements de mai à octobre

⇨ **module 1**

Contenu de l'enseignement à l'OF :

- Cours pratiques en vue de la certification de l'UC 4 et de l'UC 3

Un cours par jour avec un cheval personnel, un cours de pédagogie avec un cheval d'école, puis un cours avec de nouveau un cheval personnel ou un jeune cheval d'école.

- Cours théoriques

- ✓ Sciences humaines
- ✓ Anatomie et physiologie
- ✓ Législation
- ✓ Connaissance des différents publics
- ✓ Connaissances des différentes activités et du plan de formation fédéral
- ✓ Les fondamentaux de l'apprentissage
- ✓ Mise en place d'un projet d'entraînement
- ✓ Pédagogie de l'entraînement et de l'apprentissage
- ✓ Théorie spécifique à la discipline de l'option
- ✓ Méthodologie du projet
- ✓ Réglementation

- Soins aux chevaux (tous les jours)

Contenu de l'enseignement en entreprise pendant le module 1 :

- Intégration dans l'équipe de l'entreprise
- Accueil
- Participation aux actions d'animation et d'enseignement du centre équestre.
- Participations aux actions d'entraînement d'un ou plusieurs cavaliers de l'équipe de concours de niveau Amateur minimum du centre équestre.
- Participation à l'élaboration du programme d'entraînement.
- Participation à l'encadrement lors de compétitions
- Rédaction de fiches d'entraînement
- Conception de séances
- Séances de préparation à la compétition.
- Participation à la vie de la structure

Durant cette phase, le stagiaire aura pour but de s'intégrer à l'équipe de travail de l'entreprise et à son mode de fonctionnement.
Il aura surtout un rôle d'observateur.

Le tuteur devra présenter au stagiaire toutes les étapes et tâches nécessaires à la mise en place d'un projet d'entrainement.

⇨ **module 2**

Contenu de l'enseignement à L'OF

- Cours pratiques en vue de la certification de l'UC 4 et de l'UC 3

Un cours par jour avec un cheval personnel, un cours de pédagogie avec un cheval d'école, puis un cours avec de nouveau un cheval personnel ou un jeune cheval d'école.

- Cours théoriques

- ✓ Théorie sur la technique équestre
- ✓ Histoire de l'Equitation
- ✓ Cours vétérinaire
- ✓ Mise en place d'un projet d'entraînement
- ✓ Pédagogie de l'entraînement et de l'apprentissage
- ✓ Méthodologie du projet
- ✓ Théorie spécifique à la discipline de l'option
- ✓ Organisation de compétition

- Soins aux chevaux (tous les jours)

Contenu de l'enseignement en entreprise pendant le module 2 :

- Conception de séances
- Enseignement tous niveaux
- Séances de préparation à la compétition
- Participation à la vie de la structure
- Suivi en compétition

Durant cette phase, le stagiaire aura pour but de passer progressivement de la phase d'observation à la phase de mise en situation.
Le tuteur devra dans un premier temps guider le stagiaire dans la préparation et la mise en situation en restant présent et en l'aiguillant dans ses démarches.

⇨ **module 3**

Contenu de l'enseignement à l'OF.

- Cours pratiques en vue de la certification de l'UC 4 et de l'UC 3

Un cours par jour avec un cheval personnel, un cours de pédagogie de l'entrainement avec un cheval d'école, puis un cours avec de nouveau un cheval personnel ou un jeune cheval d'école.

- Cours théoriques

- ✓ Théorie sur la technique équestre
- ✓ Méthodologie du projet
- ✓ Cours vétérinaire
- ✓ Pédagogie de l'entraînement
- ✓ Théorie spécifique à la discipline de l'option
- ✓ Découverte du rôle de formateur et de tuteur

- Soins aux chevaux (tous les jours)

Contenu de l'enseignement en entreprise pendant le module 3 :

- Conception de séances
- Séances de préparation à la compétition
- Participation à la vie de la structure
- Suivi en compétition

Durant cette phase, le stagiaire aura pour but de passer progressivement de la phase de mise en situation encadrée à la phase d'autonomie totale.
Le tuteur devra progressivement laisser le stagiaire prendre les initiatives et le laisser en autonomie et avoir un rôle de conseiller et analyser les actions réalisées par le stagiaire.

CONTENU DETAILLE L'ENSEIGNEMENT

<table>
<tr><th colspan="3">Fonction 1 : Concevoir un projet d'action de perfectionnement dans la discipline et coordonner sa mise en œuvre et son évaluation</th></tr>
<tr><td rowspan="4">il agit dans le cadre du réseau fédéral, en relation avec les acteurs professionnels et les partenaires institutionnels locaux régionaux nationaux</td><td>il identifie les différentes organisations des structures équestres (association, structure commerciale, structure municipale</td><td rowspan="4">Les différentes formes juridiques de structures équestres L'organisation du sport en FRANCE (le mouvement sportif, le mouvement olympique, l'Etat)
Le CIO, le CNOSF et ses organes déconcentrés Statuts, RI, organigramme de la FFE et des organes déconcentrés
Le ministère des sports et ses organes déconcentrés L'IFCE La chambre d'agriculture
La CPNE-EE et les CPRE-EE Les OPCA de la filière équestre La fédération nationale des conseils des chevaux et ses organes déconcentrés Les collectivités territoriales Les politiques sportives et de formation des conseils régionaux et généraux</td></tr>
<tr><td>il identifie les partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux</td></tr>
<tr><td>Il identifie la structuration de la FFE, des CRE, des CDE, et l'organisation des structures ministérielles rattachées au sport</td></tr>
<tr><td>il identifie les personnes ressources, au niveau local et régional dans le domaine du sport et de la formation</td></tr>
<tr><td rowspan="2">il participe à l'analyse des attentes des prescripteurs</td><td>il questionne le projet de la structure, son histoire, le contexte social, économique, culturel, les enjeux et la logique de l'organisation</td><td rowspan="3">Marketing : le diagnostic externe et interne de la structure L'étude de marché, l'analyse concurrentielle
Caractéristiques de la structure : valeurs, atouts, faiblesses Place du sport et des activités équestres dans la société Caractéristiques des différents publics des activités équestres
Attentes et motivations des pratiquants, des compétiteurs Histoire de l'équitation, histoire de la discipline, évolutions</td></tr>
<tr><td>il analyse l'organisation, les caractéristiques et l'environnement de la structure</td></tr>
<tr><td>il prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés</td><td>il définit les différents publics de sa structure, leurs caractéristiques et attentes</td></tr>
<tr><td>il agit dans le respect des valeurs du sport, de</td><td>il conçoit son action dans le respect du cheval et des valeurs du sport</td><td>La fonction éducative et les valeurs du sport (l'éthique, le fair-play) Les différents dispositifs de lutte contre la violence et les incivilités dans le sport</td></tr>
</table>

l'éthique et de la réglementation	il conçoit son action en prenant en compte les dispositifs de lutte contre le dopage (humain et équin) les incivilités et la violence dans le sport	Le dopage humain/ le dopage animal/ la réglementation les procédures et les acteurs de lutte contre le dopage
	il se conforme à la réglementation en vigueur	La responsabilité (civile, pénale) et les conséquences Les assurances L'encadrement des activités équestres L'encadrement et l'accueil de mineurs La réglementation sur les séjours sportifs L'organisation des compétitions dans la discipline au sein de la FFE
il formalise les objectifs du projet d'action de perfectionnement d'entrainement ou de formation	**dans le domaine de l'enseignement**	
	il définit les objectifs de perfectionnement à court, moyen et long terme en cohérence avec ceux de la structure et en fonction des ressources	Les fondamentaux de l'apprentissage Les fondamentaux de l'équitation Le plan fédéral des pratiquants La progression technique dans les différentes disciplines (logique et contenus) Les différents courants et méthodes pédagogiques Conception de séances Les différentes mises en situation
	il définit une progression technique et pédagogique dans la discipline et précise les contenus	
	il définit les différentes méthodes et stratégies pédagogiques adaptées aux objectifs et au public	
	Dans le domaine de l'entraînement	
	il prend en compte l'environnement des cavaliers (familial, scolaire / universitaire / professionnel / socio-économique...)	Le système scolaire et universitaire L'analyse de la tâche en compétition dans la discipline Les facteurs de la performance dans la discipline Définition des termes techniques dans l'entraînement La méthodologie du projet d'entraînement Les bases fondamentales de l'entraînement Les principes généraux d'entraînement Notions d'hygiène liées au sport (alimentation, préparation physique, récupération...) La relation entraîneur /cavalier
	il évalue les capacités des couples par rapport aux contraintes identifiées	
	il définit les objectifs d'entraînement à court, moyen et long terme en cohérence avec ceux de la structure et en fonction des ressources	
	il conçoit une planification et une programmation en fonction des échéances et de l'objectif de performance	

	il définit des démarches d'entraînement adaptées aux objectifs et aux compétiteurs	
	Dans le domaine de l'organisation de compétition	
	il définit les objectifs (sportifs, promotionnels, financiers...)	La structuration de la compétition dans les différentes disciplines Les règlements de compétition Les procédures fédérales liées à l'organisation de compétition Les différentes étapes de l'organisation d'une compétition
	il conçoit la manifestation et la planification des actions à mener	
	il met en œuvre l'organisation d'une compétition dans la discipline	
	Dans le domaine de la formation professionnelle	
	il identifie les besoins en formation	Réglementation de la formation professionnelle Ingénierie de formation Les différentes étapes et les outils de construction d'une formation La fonction tutorale
	il définit les objectifs de formation	
	il précise les contenus de formation	
	il conçoit les interventions	
	il crée les supports pédagogiques	
	Il conçoit une démarche d'accompagnement et d'analyse de pratique dans le cadre de son rôle de tuteur	
il conçoit la progression de travail des chevaux et des cavaliers en vue d'une pratique de compétition de niveau Amateur minimum dans la discipline Il coordonne la formation et le travail des chevaux en vue d'une pratique de compétition niveau Amateur minimum dans la discipline		La progression technique du cheval dans les différentes disciplines (y compris jeune cheval) L'échelle de progression de la FFE Définition des termes techniques dans la discipline (lexique fédéral) Les contraintes physiques pour le cheval dans la discipline

il coordonne le suivi et les soins relatifs à la santé et au bien-être des chevaux dont il assure ou supervise le travail		L'alimentation / établir une ration équilibrée Les soins aux chevaux / la prophylaxie
il définit les ressources et moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action	il identifie les ressources humaines, matérielles, financières nécessaires à la mise en œuvre du projet	Préparer un budget Les tarifs / déterminer un coût Construction d'un tableau de bord Les ressources propres Le sponsoring Le mécénat Les subventions
	il définit le profil des intervenants nécessaires à la mise en œuvre du projet	
	il estime le coût des actions	
	il établit les budgets prévisionnels	
	il conçoit une démarche de recherche de financement	
il contrôle le budget des actions programmées	il calcule et analyse les écarts sur budget	
	il choisit des actions correctives	
	il analyse les résultats financiers des actions	
il conçoit une démarche de communication	il conçoit des actions de communication et de promotion internes et externes.	Les composantes du plan de communication (medias, outils, actions)
	il établit un plan de communication	
	il coordonne les actions de communication et/ou de promotions	
il conçoit des modalités et des outils d'évaluation pour toutes les étapes du projet		L'évaluation (définition, critères, rôles, outils, situations) La régulation
il prend en compte le développement durable dans son projet		Le développement durable : Economie / Social / Environnement
il coordonne professionnelle une équipe	il sollicite les personnes ressources	Les notions de management La conduite de réunion Prise de parole Les notions dans le droit du travail La convention collective des établissements équestres Les risques professionnels Aspects réglementaires du tutorat Les outils de suivi de l'alternance
	il définit le rôle de chacun	
	il conduit des réunions	
	il respecte et fait respecter les dispositions du droit du travail au sein de la structure	
	il respecte et fait respecter les règles d'utilisation des outils de travail	
	il prévoit des actions de formation de ses collaborateurs en vue de l'amélioration de leurs compétences	

	il participe aux actions de tutorat dans la structure	
	Dans le domaine de l'organisation de compétition	
	il coordonne une équipe bénévole	Gestion d'équipe
	il organise les collaborations entre professionnels et bénévoles	
il gère la logistique des programmes d'action	il organise l'utilisation des espaces de pratique	Connaissances et comportements « d'homme de cheval » Réglementation liée à l'achat et à la vente d'équidés Réglementation des transports Réglementation sanitaire
	il gère l'utilisation de la cavalerie	
	il contrôle l'état de santé de la cavalerie	
	il coordonne l'intervention du vétérinaire, du maréchal-ferrant, du dentiste...	
	il anticipe le renouvellement de la cavalerie	
	il coordonne les actions de contrôle, de vérification et de réparation des équipements	
	il anticipe l'achat de nouveau matériel et leur renouvellement	
	il coordonne les déplacements en compétition	
il veille au respect des procédures de qualité		La démarche qualité Le label «écurie de compétition» de la FFE
Fonction 2 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans la discipline Ce professionnel conduit des démarches d'enseignement, d'entraînement sportif et d'organisation de manifestation sportive		
il prend en compte la sécurité des pratiquants et	il évalue les risques objectifs liés à la pratique et au contexte de la pratique de la discipline	Rappel et actualisation des compétences de secourisme Procédures de contention des chevaux Sécurisation des lieux de pratique, du matériel

des tiers dans son action	il vérifie la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité	Accidentologie dans les différentes disciplines
	il réalise les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants	
	il sécurise le site de pratique	
	il connaît la procédure d'alerte des secours	
il conduit une démarche d'enseignement dans la discipline	il met en œuvre et adapte la ou les méthodes et les organisations pédagogiques choisies	Conduite et évaluation de séances Mise en place de dispositifs pédagogiques adaptés Animation de la séance, place, gestuelle Connaissance du résultat, gestion de la réussite et de l'échec Adaptation et régulation
	il enseigne à un groupe dans la discipline	
	il conduit les apprentissages et les progressions techniques dans la discipline	
	il adapte son organisation, le contenu et ses interventions au comportement des couples	
	il utilise les différents outils d'évaluation	
	Il formalise des bilans	
il conduit des cycles d'entrainement en vue d'un objectif de performances individuelles ou collectives dans la discipline au minimum dans la division Amateur	il prépare physiquement et techniquement les cavaliers et les chevaux à la compétition	Les indicateurs et les outils d'évaluation de la condition physique du cheval Les contraintes physiques pour le cheval dans les différentes disciplines Eléments de biomécanique, la locomotion. La préparation physique du cheval et du cavalier Nutrition, hydratation, hygiène de vie, récupération Définition des termes techniques dans les différentes disciplines (lexique fédéral) L'échelle de progression Les bases de la préparation mentale La relation entraineur – entraîné La préparation technique du couple
	il procède aux choix techniques et stratégiques	
	Il prend en compte le développement des habiletés mentales du cavalier	
	il utilise les différents outils d'évaluation	

	Il formalise des bilans	Conduite de séances de perfectionnement, d'optimisation et d'entrainement Utilisation de l'outil vidéo Techniques d'auto confrontation et d'explicitation
il réalise en sécurité les démonstrations techniques		Perfectionnement technique Analyse de pratique
il forme et travaille le cheval en vue d'une pratique de compétition niveau Amateur minimum dans la discipline		Le travail montéLe travail à pied Utilisation des enrênements
il met en œuvre le suivi et les soins relatifs à la santé et au bien-être des chevaux dont il assure ou supervise le travail		Les pathologies courantes du cheval et prophylaxie Les paramètres vitaux du cheval L'alimentation Vices rédhibitoires Les soins quotidiens / les soins d'urgence / Secourisme équin Facteurs de risques et prévention du dopage
il prévient le dopage et les comportements à risque auprès des chevaux et des cavaliers		
il veille au respect de l'éthique sportive		
il coache un groupe ou un cavalier dans le cadre de la compétition : dynamique du groupe, routines de compétition, gestion de la réussite et de l'échec...		Encadrement en compétition (reconnaissance, détente...) Gestion du temps La dynamique de groupe Le débriefing
il évalue l'impact de ses actions		Les outils d'évaluation (observation, tests, vidéo, compétition...)
Fonction 3 : Conduire des actions de formation professionnelleCe professionnel peut être amené à conduire des actions de formation professionnelle		
il choisit les démarches formatives adaptées aux publics		Les logiciels de présentation L'utilisation d'une messagerie Traitement de texte Tableur Utilisation d'un vidéoprojecteur Les techniques d'entretien L'analyse de pratiques professionnelles
il met en œuvre les situations formatives en favorisant les échanges entre stagiaires		
il maîtrise les outils de communication		
il évalue l'impact de ses interventions		
il propose des prolongements possibles		
Il conduit une démarche d'accompagnement et d'analyse de pratique dans le cadre de son rôle de tuteur		
Il maitrise les techniques d'entretien		

Tableau récapitulatif des certifications

UC	Situations	Durée, mise en œuvre	Commission d'évaluation	Lieux
Mentions Sports Equestres				
1/2	**Epreuve UC 1 et 2** : Présentation par le candidat d'un dossier relatant la conception (UC 1), la coordination de la mise en œuvre et l'évaluation (UC 2) d'un projet de perfectionnement dans la discipline, concernant 1 cavalier minimum dont il a la charge pour un objectif sportif. Dossier d'une vingtaine de pages dactylographiées (hors annexes). Il comprend : • Un diagnostic : ➢ L'analyse de l'environnement socio économique et sportif de la structure ➢ Les ressources et les contraintes de la structure ➢ La présentation du ou des cavaliers entraînés ; ➢ Les acteurs impliqués dans le projet • Les objectifs poursuivis dans le cadre du projet • La conception du projet ➢ Les contenus ➢ La chronologie ➢ Les moyens mis en œuvre ➢ Les outils mobilisés • La mise en œuvre du projet • L'évaluation du projet réalisé • Le bilan de son action	60 minutes (20mn exposé + 40 mn entretien)	Au minimum 2 personnes dont un spécialiste dans la discipline + un titulaire du Professorat de sport ou un B.E.E.S 2 ou un D.E.S.J.E.P.S	Centre de formation

3	**Epreuve A:** *** Conduite de tout ou partie d'une séance d'apprentissage pour 4 couples de niveau galop 4 maximum, à partir d'un objectif défini et tiré au sort, suivie d'un entretien.**	La durée totale de l'épreuve est de 105 minutes maximum comprenant: - une préparation comprenant la mise en place et les aménagements éventuels du terrain d'exercice et la prise en charge des cavaliers (60mn) - la mise en œuvre de la séance (30mn) - un entretien avec les membres de la commission d'évaluation (15mn maximum)	Au minimum 2 enseignants diplômés spécialistes de la discipline dont au minimum un B.E.E.S 2ème degré ou un D.E.S.J.E.P.S.	Centre de formation
	Epreuve B: *** Conduite d'une séance d'optimisation d'un couple de niveau Am dans la discipline de l'option, suivie d'un entretien avec le jury.**	La durée totale de l'épreuve est de 60 minutes au maximum comprenant : - l'évaluation du couple lors de l'exécution de la reprise ou du parcours (10 minutes) - la présentation par le candidat au cavalier du diagnostic effectué et des objectifs choisis, en présence du jury (5 minutes) - la mise en œuvre des situations d'entraînement permettant d'optimiser la performance (30 mn maximum) - un entretien avec les membres de la commission d'évaluation (15mn)	Au minimum 2 enseignants diplômés spécialistes de la discipline dont au minimum un B.E.E.S 2ème degré ou un D.E.S.J.E.P.S.	

4	**Epreuve UC 4 :** Démonstration technique commentée de niveau amateur 2 minimum dans la discipline de l'option, suivie d'un entretien avec le jury.	La durée totale de l'épreuve est de 55 minutes maximum comprenant : - L'exposé par le candidat des difficultés techniques présentées (5min maximum) - Présentation des difficultés techniques de niveau Amateur 2 minimum (10 min maximum) - Analyse de la prestation et formulation d'objectifs de travail (5 min maximum) - Réalisation de la séance de travail commenté (20 min maximum) - Entretien (15 min maximum)	Au minimum 2 enseignants diplômés spécialistes de la discipline dont au minimum B.E.E.S 2ème degré ou un D.E.S.J.E.P.S.	Centre de formation

DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif mention « sports équestres »

Grille d'évaluation de l'UC1

Date : **Lieu :**

Organisme de formation :

Candidat Nom **Prénom**

Présentation :

Heure début : **Heure fin :**

Entretien :

Heure début : **Heure fin :**

Signature du candidat
A la fin de l'entretien

UC1 CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION
OI 1-1 **Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel** **OI 1-2** **Formaliser les éléments d'un projet d'action** **OI 1-3** **Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action**
Synthèse de l'évaluation de l'UC 1
1er passage (barrer la mention inutile)
☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**
MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)
Synthèse de l'évaluation de l'UC 1
2ème passage (barrer la mention inutile)
☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**
MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)

Noms Prénoms et signatures des évaluateurs.

Aide à l'évaluation de l'UC1 Concevoir un projet d'action	
Date :	**Lieu :**
Organisme de formation :	
Candidat **Nom**	**Prénom**
Présentation : **Heure début :** **Heure fin :** **Entretien :** **Heure début :** **Heure fin :**	**Signature du candidat à la fin de l'entretien**

Rappel des compétences évaluées	Critères d'évaluation
Etablir un diagnostic	- Analyse l'organisation, l'environnement et les caractéristiques de la structure - Analyse les exigences de la discipline au regard des différents facteurs de la performance - Analyse les caractéristiques et les attentes des cavaliers - Analyse les caractéristiques des chevaux
Définir les objectifs du projet	- Définit des objectifs en adéquation avec le diagnostic effectué
Formaliser les éléments du projet de perfectionnement	- Définit les ressources et moyens mis en œuvre - Définit une progression technique et pédagogique et précise les contenus - Définit les méthodes et stratégies pédagogiques adaptées aux objectifs et au public
Présenter les modalités d'évaluation	- Propose des modalités et des outils d'évaluation pour toutes les étapes du projet
Expliciter son action	- Répond aux questions du jury en argumentant ses propos. - Apporte des éléments pertinents, tirés de son expérience du terrain.

1er passage	
☐ **FAVORABLE**	☐ **DEFAVORABLE**
MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)	
2ème passage	
☐ **FAVORABLE**	☐ **DEFAVORABLE**
MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)	

Noms Prénoms et signatures des évaluateurs.

DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif mention « sports équestres »

Grille d'évaluation de l'UC2

Date :	**Lieu :**
Organisme de formation :	
Candidat Nom	**Prénom**
Heure début : **Heure fin :**	**Signature du candidat** **A la fin de l'entretien**

UC2 COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

OI 2-1 Animer une équipe de travail

OI 2-2 Promouvoir les actions programmées

OI 2-3 Gérer la logistique des programmes d'action

OI 2-4 Animer la démarche qualité

Synthèse de l'évaluation de l'UC 2

1er passage (barrer la mention inutile)

☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**

MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)

Synthèse de l'évaluation de l'UC 2

2ème passage (barrer la mention inutile)

☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**

MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)

Noms Prénoms et signatures des évaluateurs.

Aide à l'évaluation de l'UC2 Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action	
Date : **Lieu :** **Organisme de formation :** **Candidat** **Nom** **Prénom** **Présentation :** **Heure début :** **Heure fin :** **Entretien :** **Heure début :** **Heure fin :**	**Signature du candidat à la fin de l'entretien**

Rappel des compétences évaluées	**Critères d'évaluation**
Coordonner la mise en œuvre du projet de perfectionnement	- Présente les rôles de chacun - Décrit les modes de collaboration et de concertation au sein de l'équipe - Décrit les actions de communication autour du projet et les relations avec les partenaires - Présente la gestion de la logistique permettant la mise en œuvre du projet et les ajustements éventuels - (espaces de pratique, cavalerie, matériel, déplacements…) - Présente le budget des actions et les corrections éventuelles - Décrit la mise en œuvre technique et les adaptations effectuées
Interroger sa démarche globale	- Analyse les résultats et les compare aux objectifs - Identifie les facteurs ayant favorisé ou limité la mise en œuvre du projet - Propose de nouvelles perspectives
Expliciter son action	- Répond aux questions du jury en argumentant ses propos. - Apporte des éléments pertinents, tirés de son expérience du terrain.

1er passage	
☐ **FAVORABLE**	☐ **DEFAVORABLE**
MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)	
2ème passage	
☐ **FAVORABLE**	☐ **DEFAVORABLE**
MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)	

Noms Prénoms et signatures des évaluateurs.

DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif mention « sports équestres » **Grille d'évaluation de l'UC3**	
Date :	**Lieu :**
Organisme de formation :	
Candidat Nom	**Prénom**
UC 3 – Modalité A :	**Signature du candidat**
Préparation : Heure début :	**Heure fin :**
Conduite de séance : Heure début :	**Heure fin :**
Entretien : Heure début :	**Heure de fin :**
UC 3 – Modalité B :	
Observation : Heure début :	**Heure fin :**
Diagnostique : Heure début :	**Heure fin :**
Optimisation : Heure début :	**Heure fin :**
Entretien : Heure début :	**Heure de fin :**

UC 3 CONDUIRE UNE DEMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF DANS UNE DISCIPLINE
OI 3-1 Conduire une démarche d'enseignement **OI 3-2 Conduire une démarche d'entraînement** **OI 3-3 Conduire des actions de formation**
Synthèse de l'évaluation de l'UC 3
1er passage
☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**
MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)
Synthèse de l'évaluation de l'UC 3
2ème passage
☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**
MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)

Noms Prénoms et signatures des évaluateurs.

Aide à l'évaluation de l'UC3 – Modalité A

Conduite d'une séance d'apprentissage suivie d'un entretien oral

Date : **Lieu :**

Organisme de formation :

Candidat **Nom** **Prénom**

Préparation : **Signature du candidat**

Heure début : Heure fin :

Conduite de séance :

Heure début : Heure fin :

Entretien :

Heure début : Heure de fin :

Rappel des compétences évaluées	Critères d'évaluation
Mettre en œuvre des situations pertinentes	Les situations : - favorisent l'autonomie des pratiquants, - permettent une progression individualisée, - placent l'apprenant dans une situation de recherche, - rendent le cavalier acteur de ses propres apprentissages, - permettent un apprentissage en toute sécurité.
Animer une séance **S'adapter à la progression des cavaliers** **Évaluer la séance et son action** **Analyser sa propre prestation**	- Utilise une méthode pédagogique ciblée au regard de son public, - Met en place une communication adaptée, - Utilise un vocabulaire technique juste, - Formule des consignes claires, et non équivoques, - Aménage l'espace de pratique, - Use d'une attitude empathique, - Favorise le partage d'expériences, et laisse un espace d'expression entre les apprenants, - Propose un rythme de la séance adapté. - Propose des variantes aux situations afin de tenir compte du comportement du groupe et de chaque cavalier, - Met en place des situations favorisant l'auto- évaluation. - Évalue objectivement la progression des cavaliers, - Évalue objectivement son action. - Justifie et argumente ses choix pédagogiques, - Positionne sa séance dans une progression pédagogique, - Propose des objectifs de travail à moyen ou long terme.

1er passage

☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**

MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)

2ème passage

☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**

MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)

Noms Prénoms et signatures des évaluateurs.

Aide à l'évaluation de l'UC3 – Modalité B

Conduite d'une séance d'optimisation suivie d'un entretien oral

Date : **Lieu :**

Organisme de formation :

Candidat **Nom** **Prénom**

Observation : Heure début : Heure fin : **Signature du candidat**

Diagnostique : Heure début : Heure fin :

Optimisation : Heure début : Heure fin :

Entretien : Heure début : Heure fin :

Rappel des compétences évaluées	Critères d'évaluation
Effectuer un diagnostic	- Evalue et analyse la performance - Repère les points forts et les points faibles du couple
Formuler des objectifs de travail visant à optimiser la performance du couple	- Définit des objectifs pertinents - S'exprime clairement
Mettre en œuvre une démarche cohérente et efficace	- Assure la sécurité du couple - Choisit les situations d'entrainement pertinentes - Adapte son action au comportement du couple - Met en place une communication adaptée - S'exprime en utilisant un vocabulaire technique juste
Évaluer la séance et son action	- Evalue objectivement la progression du cavalier - Evalue objectivement son action

1er passage

☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**

MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)

2ème passage

☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**

MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)

Noms Prénoms et signatures des évaluateurs.

DEJEPS Spécialité perfectionnement sportif mention « sports équestres » **Grille d'évaluation de l'UC4**	
Date :	**Lieu :**
Organisme de formation :	
Candidat Nom	**Prénom**
Heure début / Heure fin **Exposé :** **Présentation :** **Analyse :** **Séance de travail :** **Entretien :**	**Signature du candidat à la fin de l'entretien**

UC4 Encadrer la discipline sportive des sports équestres en sécurité
OI 41 Réaliser en sécurité les démonstrations techniques **OI 4-2 Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants** **OI 4-3 Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers**
Synthèse de l'évaluation de l'UC 4
1er passage
☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**
MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)
Synthèse de l'évaluation de l'UC 4
2ème passage
☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**
MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)

Noms Prénoms et signatures des évaluateurs.

Aide à l'évaluation de l'UC4
Encadrer les sports équestres en sécurité
Démonstration technique commentée

Date : **Lieu :**

Organisme de formation :

Candidat **Nom** **Prénom**

Heure début / Heure fin **Signature du candidat à la fin de l'entretien**

Exposé :
Présentation :
Analyse :
Séance de travail :
Entretien :

Rappel des compétences évaluées	Critères d'évaluation
Réaliser une démonstration technique en sécurité	- Met en œuvre une technique juste dans la présentation des difficultés choisies, de niveau Amateur 2 minimum
Effectuer un diagnostic	- Analyse la prestation avec pertinence (cheval et cavalier) - Repère les points faibles et points forts du cheval - Choisit un ou des objectif(s) identifiable(s) et pertinent(s) pour la séance de travail
Conduire une séance de travail commentée, en sécurité	- Met en œuvre des situations ou des exercices cohérents et adaptés. - Conduit un travail effectif - Met en œuvre une technique équestre juste : (attitude, correction des aides, dosage et comportement général avec le cheval) - Commente son action avec clarté et en utilisant un vocabulaire technique adapté
Expliciter son action	- Analyse la séance avec pertinence - Fait preuve de connaissances techniques - Identifie les éléments permettant la prise en compte de la sécurité dans la discipline - Propose des objectifs de travail à moyen et long terme

1er passage

☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**

MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)

2ème passage

☐ **FAVORABLE** ☐ **DEFAVORABLE**

MOTIVATION DE L'AVIS (qu'il soit favorable ou non)

Noms Prénoms et signatures des évaluateurs.